



**CAISSE D'EPARGNE**  
GRAND EST EUROPE

Direction Solutions Clients  
5, rue Victor Poirel  
C.S. 70014  
54002 NANCY CEDEX

92630326  
NDH COMMUNICATION  
17 RUE HELEN BUCHHOLTZ  
L4048 ESCH-SUR-ALZETTE

Nancy, le 12 décembre 2018

**Objet : Mise à jour de votre dossier client – Obligation réglementaire**

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous compter parmi nos clients et vous en remercions.

En raison de nouvelles obligations fiscales que nous impose la loi de Finances rectificative pour 2017\*, nous sommes tenus de mettre à jour les informations concernant votre résidence fiscale.

Sauf erreur de notre part, nous ne disposons pas de votre formulaire de déclaration de résidence fiscale (auto-certification). Cette situation pourrait conduire le Trésor Public à vous infliger une amende de 1.500 €.

C'est la raison pour laquelle et dans une optique de service toujours amélioré à vos côtés, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner ce document dûment complété et signé, au plus tôt, à l'adresse libre réponse suivante (sans affranchissement):

**Caisse d'Epargne Grand Est Europe  
Direction Solutions Clients  
Libre réponse 53394  
54049 NANCY CEDEX**

Pour vous accompagner dans cette démarche, nous sommes à votre disposition via l'adresse mail suivante : **[auto-certification@cegee.caisse-epargne.fr](mailto:auto-certification@cegee.caisse-epargne.fr)**

En vous remerciant par avance de l'attention particulière que vous apporterez au traitement de cette demande.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Votre conseiller Caisse d'Epargne

\*Loi n°2017-1775 du 28 décembre 2017 de finances rectificative pour 2017 « Art.1740C. – sauf application du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article L.564-1 du code monétaire et financier, le défaut de remise par un titulaire de compte, dans les conditions prévues à l'article L.102 AG du livre des procédures fiscales, des informations mentionnées au II de l'article 1649 AC du présent code est sanctionné par une amende de 1500 € ».

Caisse d'Epargne et de Prévoyance Grand Est Europe - Banque coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier - Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 681.876.700 € - siège social à STRASBOURG (67000), 1, avenue du Rhin – 775 618622 RCS STRASBOURG – immatriculé à l'ORIAS sous le n°07 004 738.